

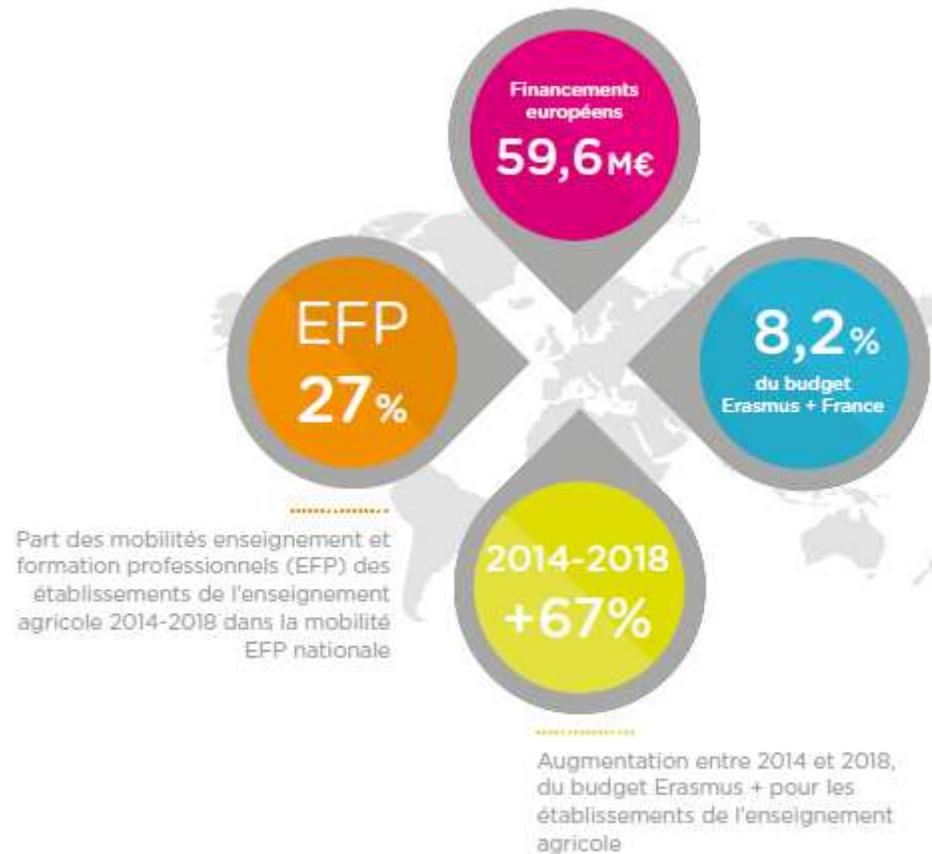
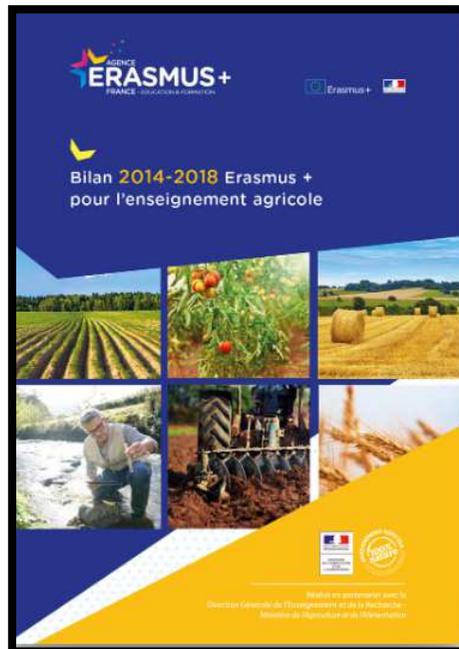
Le programme Erasmus + 2021-2027 et son nouveau système d'accréditation



Mercredi 10 juin 2020



L'implication de l'enseignement agricole dans le programme Erasmus +





Ordre du jour

- ✨ Le programme Erasmus +
- ✨ Le programme Erasmus + 2021-2027
- ✨ Les projets Action clé 1 Mobilité
- ✨ L'accréditation Erasmus + pour la Mobilité (focus EFP)
- ✨ Les projets simplifiés de Mobilité
- ✨ Les ressources

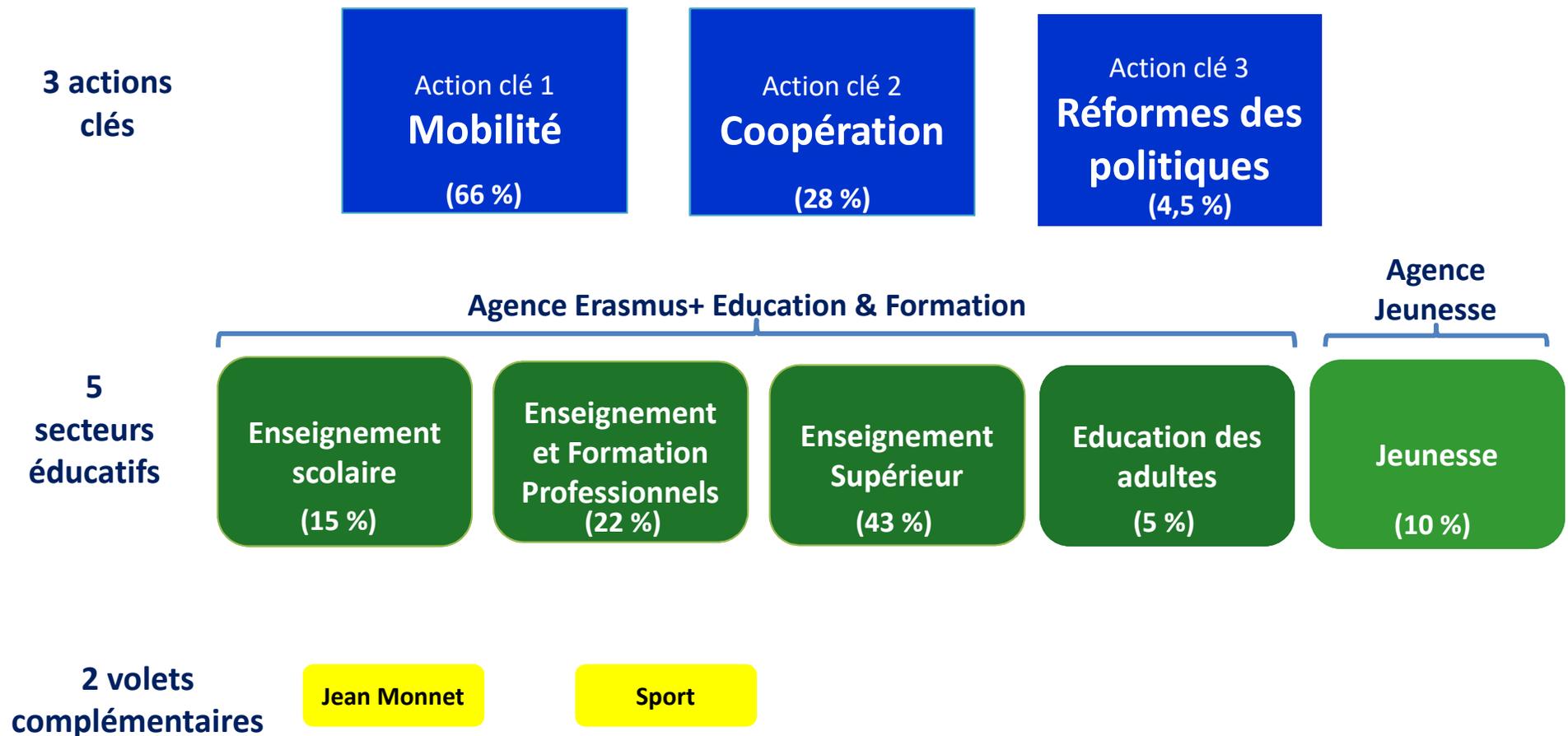


Le programme Erasmus +

Objectifs du programme Erasmus +

- ▶ **Améliorer** le niveau des **compétences** professionnelles, transversales
- ▶ **Soutenir** la **modernisation des systèmes d'éducation et formation**
- ▶ Renforcer la **dimension internationale** de l'éducation et la formation
- ▶ Améliorer l'apprentissage des **langues**
- ▶ Promouvoir **l'inclusion, la diversité, la tolérance**

Architecture du programme Erasmus +



Erasmus + : Avec quels pays ?



34 pays participants

28 pays membres de l'Union européenne
+
Norvège, Islande, Liechtenstein
Macédoine, Turquie, Serbie



Pays partenaires

Des spécificités
en fonction des types de projets

<https://www.erasmusplus.fr/penelope/brexit.php>



Bénéfices d'un projet Erasmus +

POURQUOI UN PROJET ERASMUS + ?

- Un outil de formation
- Fédérer, motiver les équipes et les apprenants
- Pédagogie de projet

IMPACTS sur

- Les équipes
- Les apprenants
- La structure
- Et bien au-delà

LE BON RÉFLEXE

- Comité de pilotage = Projet d'équipe
- Impliquer la direction de la structure
- Valoriser, reconnaître les acquis de la mobilité

Les principes du financement Erasmus +

- ▶ Le financement Erasmus + est une contribution au coût global du projet (mais pas de cofinancement exigé)
- ▶ Principe de coûts unitaires (= **forfaits**)
- ▶ Avance de trésorerie : **jusqu'à 80%** dès la signature du contrat

Des exemples de financement*

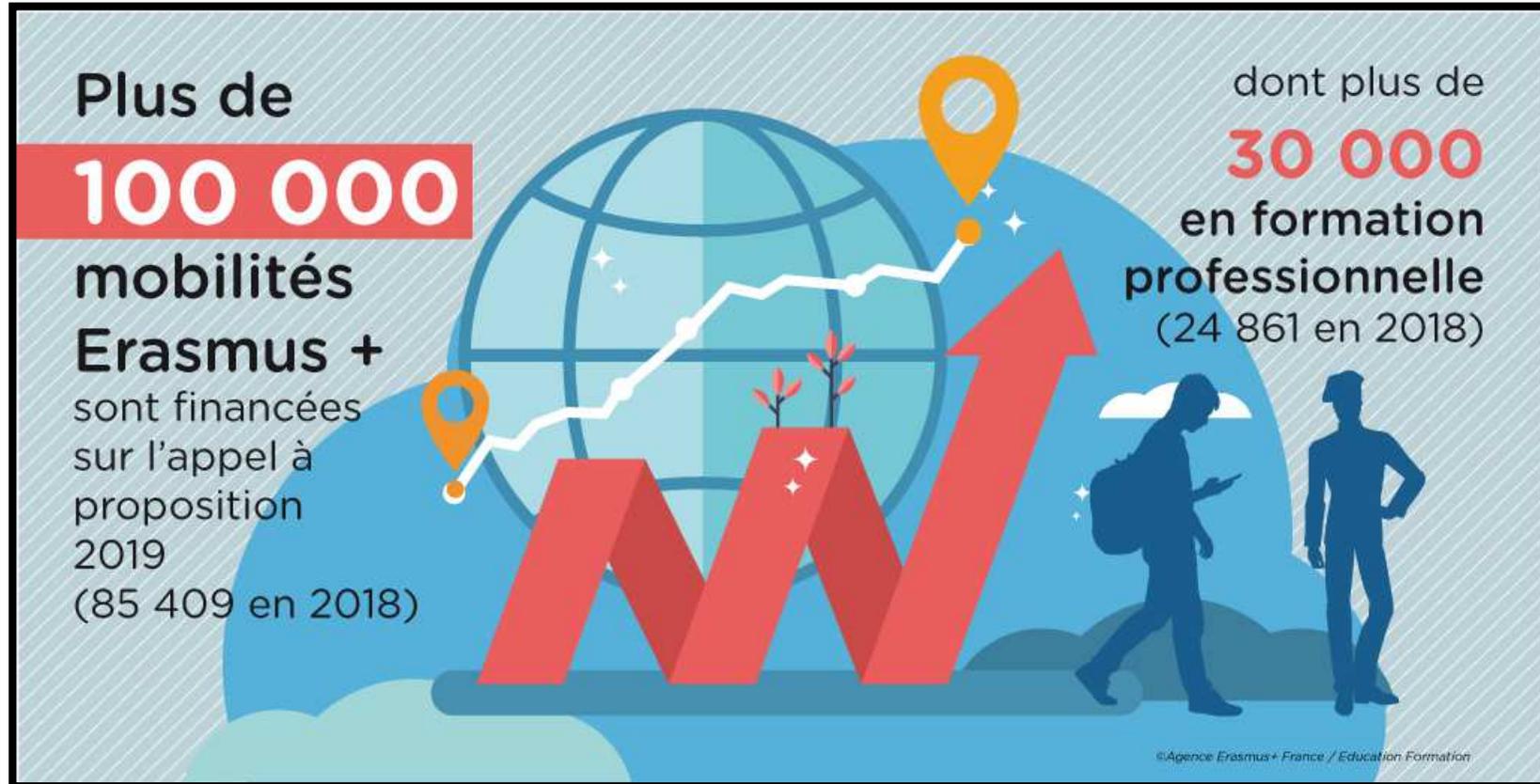
**selon barème AP 2020*

| Mobilité des apprenants de l'EFP | |
|---|--|
| Stage d'un mois en Allemagne | Stage de quatre mois en Irlande |
| 1181€ (275€ voyage + 906€ soutien individuel) | 4029€ (275€ voyage + 3754€ soutien individuel) |

| Mobilité des personnels EFP, SCO, SUP et Adultes | |
|--|--|
| Un stage d'observation de 3 jours en Norvège | 650€ (275€ voyage + 357€ soutien individuel) |
| Un stage d'observation de 5 jours au Portugal | 805€ (275€ voyage + 530€ soutien individuel) |

- + des frais de gestion pour le porteur de projet
- + un soutien linguistique pour l'apprenant (sous conditions)
- + un financement additionnel au réel pour les personnes en situation de handicap

Quelques chiffres





Erasmus + 2021-2027



Erasmus 2021-2027



Ouvert

Favorise la participation de tous

Permet une meilleure accessibilité

Tourné vers l'Europe et l'International

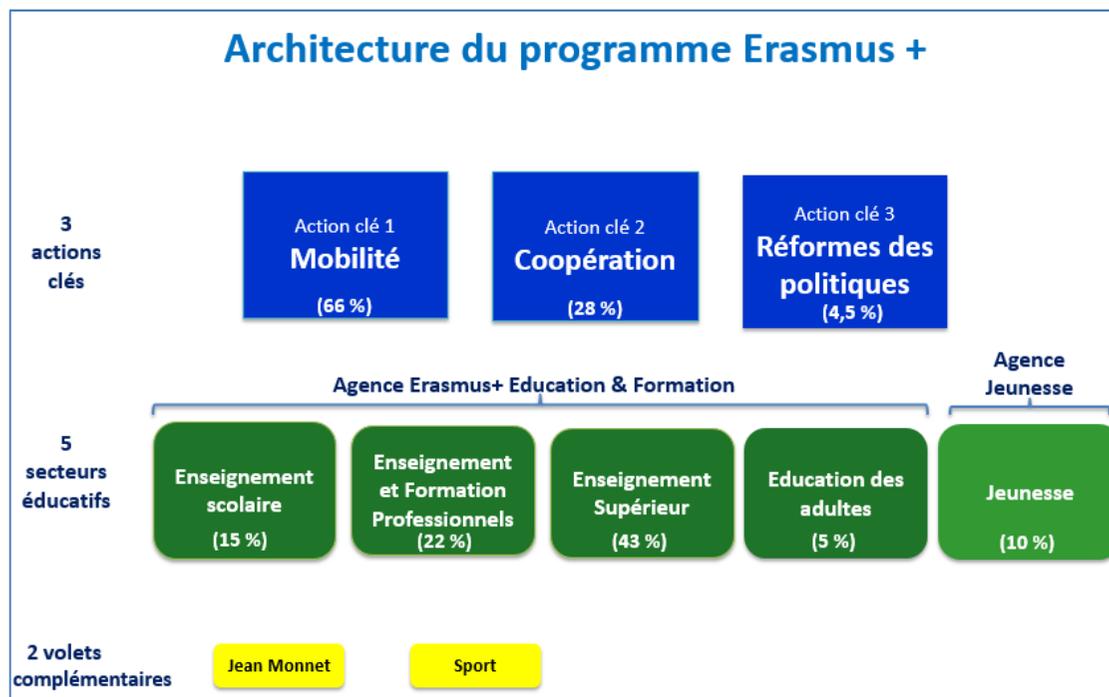


Responsable

Projets favorisant la transition écologique encouragés

Incitation à l'utilisation des transports doux

Les évolutions connues à ce jour



nouveautés

ACTION CLÉ 1

- Mobilité des élèves (secteur scolaire)
- L'accréditation



Programme Erasmus+ 2021-2027

Les projets Action clé 1 (Mobilité)

Les grands principes à connaître

- ▶ Un projet Erasmus + est un projet de **STRUCTURE**
- ▶ On parle de **PERSONNELS** et d'**APPRENANTS**
- ▶ Déposer son projet Erasmus + sur le **SECTEUR éducatif** qui correspond au public bénéficiaire du projet

Structures et publics éligibles → Consulter le BOEN

Définition du secteur

« Enseignement et formation professionnels »

| | |
|-------------------|--|
| STRUCTURES | <ol style="list-style-type: none"> 1. Les organismes d'enseignement et de formation professionnels initiaux ou continus (ex : un EPLEFPA) 2. Les autorités et organismes ayant un rôle en matière d'enseignement et de la formation professionnels (ex : une fédération régionale MFR) 3. Tout organisme public ou privé actif dans le champ de l'EFP, y compris les entreprises. |
|-------------------|--|

| | Personnels | Apprenants |
|----------------|--|---|
| PUBLICS | Enseignants Formateurs DDFPT Personnels administratifs Personnels de direction Maitres d'apprentissage ... | <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves, les apprentis, les salariés en contrat de professionnalisation et les stagiaires de la formation professionnelle continue préparant un diplôme professionnel de niveau 3 (CAP) ou de niveau 4 (bac pro) - Les stagiaires de la formation professionnelle continue non engagés dans la préparation d'un titre ou d'un diplôme - Les élèves ou les étudiants inscrits dans des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) - Les élèves scolarisés en enseignement adapté (SEGPA) ou en école de la deuxième chance - ... |

Liste complète dans le BOEN

Activités pour les APPRENANTS (AC1)

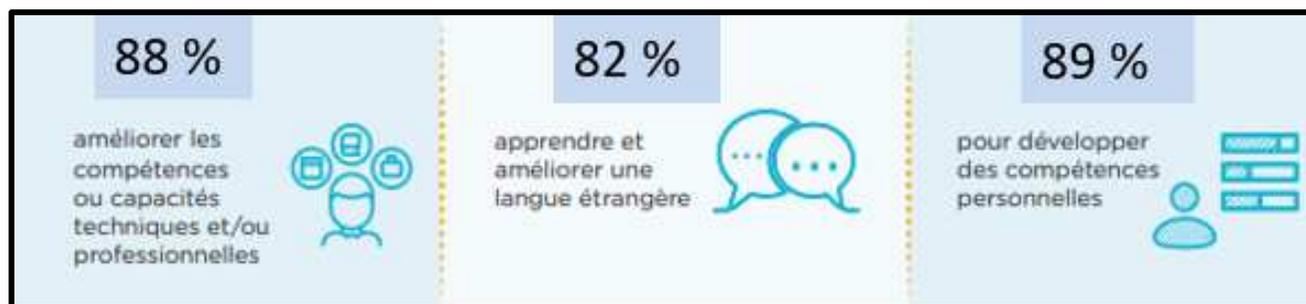
Objectifs : Intégrer une expérience professionnelle en Europe dans les parcours de formation des apprenants (secteur EFP)

- Envoyer des apprenants de l'EFP en stage en Europe (en organisme de formation ou en entreprise)

DRAFT

- Une nouvelle activité éligible à partir de 2021?

Note de l'Observatoire Erasmus+ n°9 la mobilité des élèves et des apprentis dans le cadre du programme Erasmus +



Activités pour les PERSONNELS (AC1)

Objectif : Intégrer une expérience professionnelle en Europe dans le parcours de formation des personnels

- Réaliser un stage d'observation
- Enseigner
- Accueillir un professionnel pour qu'il dispense une formation

- Une nouvelle activité éligible à partir de 2021 ?

DRAFT

Note de l'Observatoire Erasmus+ n°12: les apports de la mobilité Erasmus+ pour les apprenants, les personnels et les organismes



Deux possibilités pour déposer un projet de Mobilité

Mono-bénéficiaire

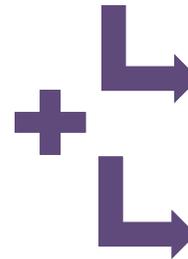
Une structure

i Les participants doivent être rattachés à la structure qui dépose pour que leurs mobilités soient éligibles

Multi-bénéficiaires = consortium

1 structure coordonnatrice +
au moins 2 structures d'envoi FR partenaires

STRUCTURE
COORDONNATRICE A



Structure partenaire B

Structure partenaire C

i Le coordinateur du consortium dépose la demande de subvention

Deux possibilités pour déposer un projet de Mobilité

Mono-bénéficiaire

Un EPLEFPA

Multi-bénéficiaires = consortium

1 structure coordonnatrice +
au moins 2 structures d'envoi FR partenaires

Un EPLEFPA

EPLEFPA 1

EPLEFPA 2

i Les participants doivent être rattachés à la structure qui dépose pour que leurs mobilités soient éligibles

Exemple pour le secteur
EFP

i Le coordinateur du consortium dépose la demande de subvention



Programme Erasmus+ 2021-2027

L'accréditation

Action clé 1



Erasmus 2021-2027

**Mobilité
Action Clé 1
(hors
Enseignement
Supérieur)**



Demander une Accréditation
par organisme et par secteur

Rejoindre un consortium

Déposer un projet simplifié de mobilité
(Short mobility project)

**Partenariat
Action Clé 2**



Partenariat de coopération
(Cooperation partnerships)

Projet simplifié de partenariat
(Small scale partnerships)

Projet eTwinning

Accréditation

Accessible à tout organisme à titre individuel et obligatoire pour le coordonnateur d'un consortium*

Valable sur la durée du programme 2021-2027

Intégration à la stratégie de l'organisme

Réduction des contraintes administratives au bénéfice de la qualité

1 Accréditation par organisme et par secteur

L'Accréditation est demandée par l'organisme qui va porter le projet de Mobilité

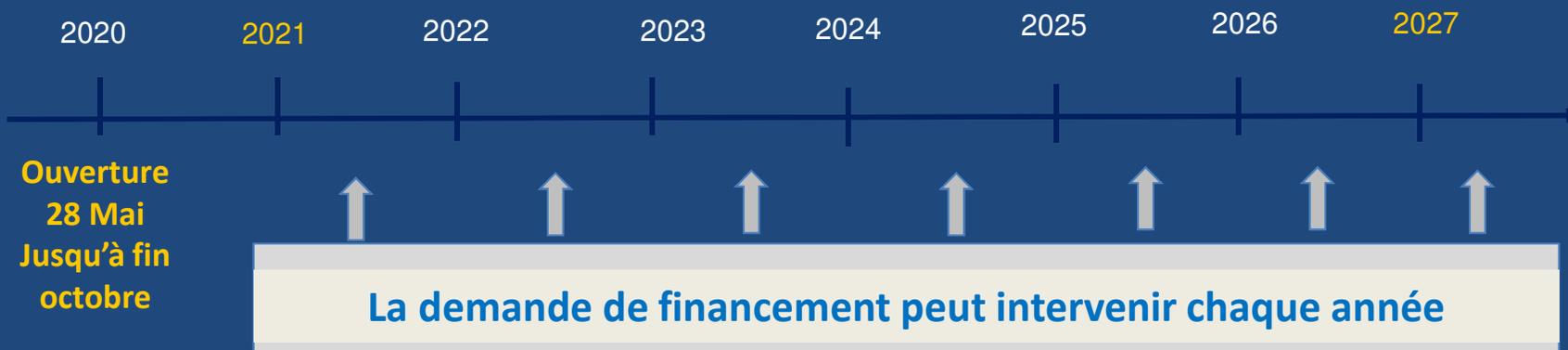
*pas besoin d'identifier tous les membres du consortium au stade de l'accréditation

ACCREDITATION

= Stratégie pluriannuelle

- « Ticket d'entrée » pour la période 2021-2027
- Un préalable à la demande de financement

Possibilité d'effectuer une demande d'accréditation tout au long du programme
(Appel à Propositions)



Contexte

Organisme Candidat

Contexte de l'organisme candidat

Plan Erasmus : Objectifs

Plan Erasmus : Activités

Plan Erasmus : Standards qualité

Plan Erasmus : Gestion

Annexes

Liste de contrôle

Guide

Notifications

Partage

Historique de soumission

français

Gabriel MOREAU (gabriel.moreau@agence-erasmus.fr)

Formulaires de candidature Erasmus+

Appel à propositions 2020 Session 1 KA1 - Mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation
KA120 - Erasmus accreditation (EFP)
Identifiant du formulaire KA120-ED77F536 Date limite de candidature (heure de Bruxelles) 2020-10-29 12:00:00

Erasmus+

Contexte

Bienvenue sur le formulaire de demande d'accréditation Erasmus dans le champ de Enseignement et formation professionnels

Avant de commencer, nous vous conseillons de lire l'ensemble du formulaire de candidature pour mieux le comprendre. Vous devez également vous assurer de lire le règlement d'application pour les accréditations Erasmus. Vous pouvez les trouver ici : Règlement de candidature

Veillez vérifier que votre organisme est éligible pour le secteur que vous avez choisi. Si vous n'êtes pas certain du secteur auquel vous pouvez vous adresser, vous devez contacter votre agence nationale pour obtenir des conseils.

Chaque demande d'accréditation ne couvre qu'un seul secteur (enseignement scolaire, éducation des adultes ou enseignement et formation professionnels). Si vous souhaitez postuler pour plusieurs secteurs, vous devrez soumettre des demandes d'accréditation séparées. Il n'est pas permis de soumettre plus d'une demande d'accréditation Erasmus pour le même secteur.

Critères d'évaluation de l'Accréditation

| Critères | | Descriptif | Points |
|-----------------------|------------------|---|-----------|
| Contexte | | Description de l' organisme et activités relevant du secteur Pour un consortium : le profil des membres Expérience et besoins du candidat | 10 |
| Plan Erasmus + | Objectifs | Présentation du (des) objectif(s) du Plan Erasmus + : - doivent répondre aux besoins de l'organisme (ou du consortium), des apprenants et/ou des personnels - objectifs concrets et réalistes - mesures appropriées pour évaluer l'atteinte des objectifs | 40 |
| | Activités | Estimation du nombre d'apprenants et/ou personnels concerné par une mobilité Ce nombre doit être cohérent à la taille, à l'expérience et aux objectifs de l'organisme candidat Si prévu, estimation du nombre de participants ayant moins d'opportunités | 20 |
| | Gestion | Adhésion aux standards qualité Erasmus + : - Contribution aux objectifs du programme - Bonne gestion des activités de mobilité - Assurer la qualité et le soutien aux participants - Partager les résultats et les connaissances sur le programme | 30 |

- Note de sélection de **70/100**
- Obtenir la **moyenne à tous les critères**

Total : 100 pts

Standards Qualité du Plan Erasmus +

| | |
|---|--|
| Contribution aux objectifs du programme | <ul style="list-style-type: none">- Inclusion- Durabilité et responsabilités environnementales- Education numérique- Participer aux activités du réseau Erasmus |
| Bonne gestion des activités de mobilité Erasmus + | <ul style="list-style-type: none">- Assurer la gestion du projet, reporting- Répartition des tâches- Intégration les résultats des activités de mobilité |
| Assurer la qualité et le soutien aux participants | <ul style="list-style-type: none">- Préparation pratique et logistique- Santé, sécurité- Suivi, tutorat, soutien linguistique- Évaluation/reconnaissance des acquis d'apprentissage |
| Partager les résultats et les connaissances sur le programme | <ul style="list-style-type: none">- Diffusion, valorisation en interne et en externe |

Procédure allégée pour les organismes ayant obtenu la charte EFP entre 2014 et 2019

| | |
|---|--|
| Contexte | <ul style="list-style-type: none">- Description allégée du contexte et de l'expérience de l'organisme- Report automatique des projets Erasmus + conduits entre 2014 et 2020- Résumer les changements intervenus depuis la demande de la charte EFP et/ou le dernier RI |
| Plan Erasmus + « Activités » | Pas de description attendue des profils des participants |
| Plan Erasmus + « Gestion » | Concernant les standards qualité : Réponses uniquement aux questions de la partie « contribution aux objectifs du programme » |

Pour résumer, l'Accréditation :

- Soutient le développement à l'international de l'organisme/du consortium
- Facilite la participation de l'organisme/du consortium au programme
- Donne de la visibilité (durée de 7 ans, financement)
- Réduit la charge administrative
- Donne de la souplesse (consortium, objectifs évolutifs en cours de programmation)

Le calendrier prévisionnel

| | |
|--|--|
| 28 mai 2020 | Publication de l'Appel à Propositions « Accréditation » |
| Juin 2020 | Mise en ligne du formulaire de candidature Accréditation |
| 29 octobre 2020 (à confirmer) | Clôture de l'Appel à Propositions Accréditation |
| À partir d'octobre 2020 (à confirmer) | Publication du Guide Erasmus + 2021 |
| Novembre 2020 - Février 2021 | Résultats de l'AP Accréditation |



Programme Erasmus+ 2021-2027

Les projets simplifiés de mobilité

Les projets simplifiés de mobilité

Pour les organismes sans
accréditations

Priorité aux nouveaux
porteurs

1 candidature = 1
demande de financement

Avec des conditions
limitées



Programme Erasmus+ 2021-2027

Ressources

S'informer, être conseillé

- ✓ Information en continu : Newsletter de l'Agence

<https://agence.erasmusplus.fr/newsletter/>

- ✓ Etudes, Bilans

<https://agence.erasmusplus.fr/mediatheque/>



- ✓ Galerie de projets

- <https://agence.erasmusplus.fr/galerie-de-projets/les-projets-erasmus/>

- [Erasmus Project Results](#)



- ✓ Chiffres

<https://www.staterasmus.fr/>



- ✓ Pour vous accompagner

<http://www.agence-erasmus.fr/page/developpeur>



La professionnalisation des référents mobilité internationale dans les CFA

GT national sur la mobilité internationale des apprentis



Référentiel d'activités et de compétences associées



Référentiel de validation des compétences et référentiel de professionnalisation



Parcours de formation (modulaire)





Déposer sa demande d'accréditation

The screenshot shows the Penelope+ website header with the logo and tagline 'ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS'. The Erasmus+ logo is also present. A navigation bar includes links for 'Erasmus+', 'Vous êtes candidat', 'Vous êtes bénéficiaire', 'Pour vous aider', 'Questions fréquentes', 'Résultats', and 'Espace organisme'. A COVID-19 information banner is displayed. The main content area is titled 'Penelope+, plateforme d'accompagnement des porteurs de projets Erasmus+' and provides information on how to apply for a grant. Below this, a section titled 'LE PROGRAMME ERASMUS+ POUR LES ORGANISMES PARTICIPANTS' contains three columns: 'VOUS ÊTES CANDIDAT', 'VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE', and 'DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE'.

VOUS ÊTES CANDIDAT
Vous souhaitez déposer une candidature. Vous trouverez dans les fiches candidats la description de l'action et toutes les informations pour vous guider dans la préparation de votre candidature Erasmus+.

VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE
Votre candidature à un projet Erasmus+ a été sélectionnée par l'agence. Vous trouverez dans les fiches bénéficiaires et votre espace organisme toutes les informations pour vous permettre de mener à bien votre projet Erasmus+.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Le Guide du Programme constitue le document officiel de description des actions. Il existe en deux versions : une version consolidée imprimable et une version en ligne dont les différentes parties peuvent être consultées.

<https://www.erasmusplus.fr/penelope/accreditations.php>

Documents disponibles :

- Règles d'application
- Standards qualité
- Brochure de présentation de l'Accréditation

Documents bientôt disponibles :

- FAQ

